



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission administrative paritaire académique des INFENES, CTSS, ASSAE de l'académie d'Amiens

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, 00h03, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **madame Christine LEROY**, cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement

Secrétaire suppléant, **madame Delphine PLUQUET**, adjointe à la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement

Délégués des listes :

- 1 – Délégué de liste **SGEN-CFDT** **Monsieur Sébastien GAUTHIER**
2 – Déléguée de liste **SNIES SNASEN UNSA** **Madame Julie MAGNIER**
3 – Délégué de liste **SNIES SUASFP FSU** **Madame Aurélie STROBBE**
4 – Délégué de liste **FNEC FP FO** **Madame Hélène MATHE**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	354
Nombre des votants :	209
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	6

Listes en présence

Listes en présence	SGEN-CFDT	SNIES SNASEN UNSA	SNIES SUASFP FSU	FNEC FP FO
Nombre de voix	18	46	128	15
Nombre de sièges	0	0	2	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

103

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SGEN-CFDT	0
SNIES SNASEN UNSA	0
SNIES SUASFP FSU	1
FNEC FP FO	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (**A**) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (**B**) répartis selon la règle du QE =

1

Nombre de sièges restant à pourvoir (**B**) – (**A**) =

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SGEN-CFDT	0
SNIES SNASEN UNSA	0
SNIES SUASFP FSU	1
FNEC FP FO	0

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2 .

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
SGEN-CFDT	
SNIES SNASEN UNSA	
SNIES SUASFP FSU	
FNEC FP FO	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Etc.

Résultats :

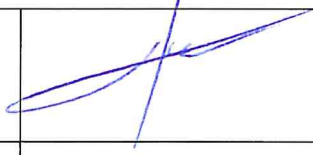



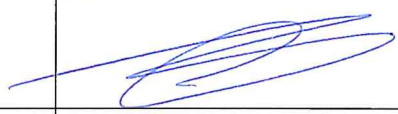

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SGEN-CFDT	0
SNIES SNASEN UNSA	0
SNIES SUASFP FSU	2
FNEC FP FO	0

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme KIEFER Virginie SNICS SNUASFP FSU
	Mme QUERTAINMONT Dorothée SNICS SNUASFP FSU
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme BREART Adeline SNICS SNUASFP FSU
	M. ZINCK Nicolas SNICS SNUASFP FSU

E. Observations

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : Mme Christine LEROY Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
Secrétaire suppléant : Mme Delphine PLUQUET Adjointe à la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
M. Sébastien GAUTHIER Délégué de liste SGEN-CFDT	
Mme Julie MAGNIER Déléguée de liste SNIES SNASEN UNSA <i>Maxime Louch</i>	
Mme Aurélie STROBBE Déléguée de liste SNIES SUASFP FSU	
Mme Hélène MATHE Déléguée de liste FNEC FP FO	



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des INFENES, CTSS, ASSAE d'Amiens

CAPA
277

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 354	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		4
B. Nombre de votants	B = 209		Nombre de sièges à pourvoir		P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 3		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 206		$G = \frac{D}{P} = \frac{206}{2} = 103,00$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SGEN-CFDT	Sgen-CFDT	18	0				0
Bulletin de vote Unsa Snies Snasen Amiens	UNSA Education	46	0				0
SNICS SNUASFP FSU POUR LES ÉLÈVES & LES PERSONNELS	FSU	126	1	1° - 63,00			2
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	16	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
LEBOY Christophe	Secrétaire	
TRIVOUET Delphine	Secrétaire Suppléante	
MATHE Hélène	FNEC FP FO	
STROBBE Aurélie	SNICS - SNUASFP FSU	
GAUTHIER Sébastien	SGEN - CFDT	
MAONIER Julie	SNICS - SNASEN UNSA	
complété par Marine Paruch		